

Compte-rendu n°8 du Conseil Scientifique

Réunion du CS du 10 décembre 2012

Informations concernant les enseignants-chercheurs du secteur Droit-Economie-Gestion

1) Rapport de la commission « Services aux laboratoires »

Vous trouverez le support powerpoint de la communication de François MEYSSONNIER en document joint.

2) Proposition de budget recherche pour 2013

Les dotations de l'Université aux laboratoires vont être impactées par la réduction uniforme de 5% touchant les grandes masses budgétaires de l'Université en 2013, mise en œuvre pour revenir à l'équilibre. Le CS répartira une somme à peu près équivalente, par augmentation de 2% des frais de gestion sur contrats, aux laboratoires en fonction des résultats des dernières évaluations de l'AERES. Donc globalement la même somme arrivera aux labos mais individuellement il pourra y avoir des différences entre 2013 et 2012.

Pour les institutions de recherche de notre champ, cela donne pour la dotation de base (qui sera complétée ensuite avec les versements liés aux évaluations AERES) :

Droit et Changement Social (DCS - B. Faure) : 56 934, 45 € en 2013 (59 931€ en 2012)

Centre de Droit Maritime et Océanique (CDMO – P. Chaumette) : 18 756,80 € en 2013 (19 744 € en 2012)

Institut de Recherche en Droit Privé (IRDP – J.-P. Clavier) : 20 666,30 € en 2013 (21 754 € en 2012)

Laboratoire d'Economie et de Management Nantes Atlantique (LEMNA – T. Vallée) : 53 455,55 € en 2013 (56 269 € en 2012)

Par ailleurs (pour des structures qui nous concernent partiellement) :

Maison des Sciences de l'Homme – Ange Guépin (MSH – M. Mespoullet) : 31 949,45€ en 2013 (33 631 € en 2012)

Ecole Doctorale Droit-Economie-Gestion-Sociologie-Territoires (DEGEST) : 17 052,73 € en 2013 (17 950, 24 € en 2012)

Pour le reste pas de changements pour les appels d'offres « colloques à Nantes » et maintien des budgets de décharges de directeurs de laboratoires. Le nombre de contrats doctoraux pour l'Université de Nantes devrait également rester inchangé (mais il semble que Nantes Métropole va se désengager des financements de thèses).

3) RH :

Gwendoline GONSAELES, école de navigation d'Anvers, est invitée par le CDMO et la faculté de droit comme MCF pour un mois.

Michel AFANA BINDUGA, est autorisé à s'inscrire en HDR en droit des affaires (labo IRDP).

Pierre-Yannick LEGAL

François MEYSSONNIER

Elus Université 2020 au Conseil Scientifique
